



Plan
Comptable
Minimum
Normalisé

WinBooks[®]
An Exact Company

Ce plan comptable est le résultat original d'une synthèse entre deux axes :

- 1) les Arrêtés Royaux coordonnés relatifs à la loi de 1983, qui sont à la base de la nomenclature officielle du Plan Comptable Minimum Normalisé;
- 2) les classes 6 et 7, détaillées (en *italique* dans le texte) sur base de l'expertise de Professionnels de la Comptabilité qui ont bien voulu participer au présent ouvrage. Que ce travail collectif soit ici remercié.

Plan Comptable 2019

Corporate © Copyright s.a.

Tous droits réservés pour tous pays.

Toute copie, reproduction et/ou publication faite par impression, photocopie, microfilm, page web ou par quelque procédé que ce soit, sans le consentement écrit de l'auteur et de l'éditeur est interdite.

CLASSE I	Bilan	
	Actif	Passif
<u>PATRIMOINE PROPRE, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DETTES À PLUS D'UN AN</u>		
I0 Capital		I
100 Capital souscrit		I.A
101 Capital non appelé (-)		I.B
I1 Apport hors capital		II
110 Apport disponible hors capital		
1100 Prime d'émission		
1109 Autres		
111 Apport indisponible hors capital		
1110 Prime d'émission		
1119 Autres		
I2 Plus-values de réévaluation		III
120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles ^{1,2}		
121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles ²		
122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières ²		
123 Plus-values de réévaluation sur stocks ¹		
124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie ³		
I3 Réserves		IV
130 Réserve légale		IV.A
131 Réserves indisponibles		IV.B
1310 Réserve pour actions propres		IV.B.1
1311 Autres réserves indisponibles		IV.B.2
132 Réserves immunisées		IV.C
133 Réserves disponibles		IV.D
I4 Bénéfice reporté (ou Perte reportée (-))		V
I5 Subsidés en capital		VI
I6 Provisions et impôts différés		VII
160 Provisions pour pensions et obligations similaires		VII.A.1
161 Provisions pour charges fiscales		VII.A.2
162 Provisions pour grosses réparations et gros entretien		VII.A.3
163 Provisions pour obligations environnementales		VII.A.4
164-165 Provisions pour autres risques et charges ⁴		VII.A.5
166 Provisions pour garanties données aux clients		
167 Provisions pour litiges en cours		
168 Impôts différés		VII.B
1680 Impôts différés sur subsidés en capital		

CLASSE 1	Bilan	
	Actif	Passif
1681 Impôts différés sur plus-values réalisées sur immobilisations incorporelles		
1682 Impôts différés sur plus-values réalisées sur immobilisations corporelles		
1687 Impôts différés sur plus-values réalisées sur titres émis par le secteur public belge		
1688 Impôts différés étrangers		
17 Dettes à plus d'un an ^{4bis}		VIII
170 Emprunts subordonnés		VIII.A.1
1700 Convertibles		
1701 Non convertibles		
171 Emprunts obligataires non subordonnés		VIII.A.2
1710 Convertibles		
1711 Non convertibles		
172 Dettes de location-financement et dettes assimilées		VIII.A.3
173 Etablissements de crédit		VIII.A.4
1730 Dettes en compte		
1731 Promesses		
1732 Crédits d'acceptation		
174 Autres emprunts		VIII.A.5
175 Dettes commerciales		VIII.B
1750 Fournisseurs		VIII.B.1
1751 Effets à payer		VIII.B.2
176 Acomptes sur commandes		VIII.C
177 <i>Dettes envers les associations momentanées et associations en participation</i>		
178 Cautionnements reçus en numéraire		VIII.D
179 Dettes diverses		VIII.D
18 Liaison des établissements et succursales		
19 Avances aux associés sur la répartition de l'actif net (-)		VI.bis
CLASSE 2		
<u>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, ACTIFS IMMOBILISÉS ET CRÉANCES À PLUS D'UN AN</u>		
20 Frais d'établissement ⁵	I	
200 Frais de constitution et d'augmentation de capital		
201 Frais d'émission d'emprunts		
202 Autres frais d'établissement		
204 Frais de restructuration		
21 Immobilisations incorporelles ⁶	II	
210 Frais de développement		
211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires		

CLASSE 2	Bilan	
	Actif	Passif
212 Goodwill		
213 Acomptes versés		
22 Terrains et constructions ⁶	III.A	
220 Terrains		
221 Constructions		
222 Terrains bâtis ⁷		
223 Autres droits réels sur des immeubles		
23 Installations, machines et outillage ⁶	III.B	
230 Installations		
231 Machines		
232 Outillage		
24 Mobilier et matériel roulant ⁶	III.C	
240 Mobilier et matériel de bureau		
241 Matériel roulant		
25 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires ⁶	III.D	
250 Terrains et constructions		
251 Installations, machines et outillage		
252 Mobilier et matériel roulant		
26 Autres immobilisations corporelles ⁶	III.E	
27 Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés ⁶	III.F	
270 Immobilisations corporelles en cours		
271 Acomptes versés sur immobilisations en cours		
28 Immobilisations financières	IV	
280 Participations dans des entreprises liées	IV.A.1	
2800 Valeur d'acquisition		
2801 Montants non appelés (-)		
2808 Plus-values actées		
2809 Réductions de valeur actées (-)		
281 Créances sur des entreprises liées	IV.A.2	
2810 Créances en compte		
2811 Effets à recevoir		
2812 Titres à revenu fixe		
2817 Créances douteuses		
2819 Réductions de valeur actées (-)		
282 Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	IV.B.1	
2820 Valeur d'acquisition		
2821 Montants non appelés (-)		
2828 Plus-values actées		
2829 Réductions de valeur actées (-)		
283 Créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	IV.B.2	

CLASSE 2	Bilan	
	Actif	Passif
2830 Créances en compte		
2831 Effets à recevoir		
2832 Titres à revenu fixe		
2837 Créances douteuses		
2839 Réductions de valeur actées (-)		
284 Autres actions et parts	IV.C.1	
2840 Valeur d'acquisition		
2841 Montants non appelés (-)		
2848 Plus-values actées		
2849 Réductions de valeur actées (-)		
285 Autres créances	IV.C.2	
2850 Créances en compte		
2851 Effets à recevoir		
2852 Titres à revenu fixe		
2857 Créances douteuses		
2859 Réductions de valeur actées (-)		
288 Cautionnements versés en numéraire	IV.C.2	
29 Créances à plus d'un an ^{4bis}	V	
290 Créances commerciales	V.A	
2900 Clients		
2901 Effets à recevoir		
2906 Acomptes versés ⁸		
2907 Créances douteuses		
2909 Réductions de valeur actées (-)		
291 Autres créances	V.B	
2910 Créances en compte		
2911 Effets à recevoir		
2917 Créances douteuses		
2919 Réductions de valeurs actées (-)		
297 <i>Créances sur associations momentanées ou en participations</i>	V.B	
CLASSE 3		
<u>STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</u>		
30 Matières premières ⁹	VI.A.1	
300 Valeur d'acquisition ¹⁰		
309 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
31 Approvisionnements et fournitures ⁹	VI.A.1	
310 Valeur d'acquisition ¹⁰		
319 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
32 En-cours de fabrication ⁹	VI.A.2	
320 Valeur d'acquisition ¹⁰		
329 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		

CLASSE 3	Bilan	
	Actif	Passif
33 Produits finis ⁹	VI.A.3	
330 Valeur d'acquisition ¹⁰		
339 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
34 Marchandises ⁹	VI.A.4	
340 Valeur d'acquisition ¹⁰		
349 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
35 Immeubles destinés à la vente ⁹	VI.A.5	
350 Valeur d'acquisition ¹⁰		
359 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
36 Acomptes versés sur achats pour stocks	VI.A.6	
360 Acomptes versés		
369 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
37 Commandes en cours d'exécution ¹²	VI.B	
370 Valeur d'acquisition		
371 Bénéfice pris en compte		
379 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
CLASSE 4		
<u>CRÉANCES ET DETTES À UN AN AU PLUS</u>		
40 Créances commerciales ¹³		
400 Clients	VII.A	IX.C.1 ¹⁴
401 Effets à recevoir	VII.A	
404 Produits à recevoir (factures à établir) ¹⁵	VII.A	
406 Acomptes versés ⁸	VII.A	
407 Créances douteuses	VII.A	
408 Fournisseurs débiteurs	VII.A	
409 Réductions de valeur actées (-)	VII.A	
41 Autres créances ¹³	VII.B	
410 Capital appelé, non versé		
4100 Capital appelé et non encore versé		
4101 Actionnaires défaillants		
411 T.V.A. à récupérer		
412 Impôts et versements fiscaux à récupérer		
4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat		
4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges		
4128 Impôts et taxes étrangers		
414 Produits à recevoir		
416 Créances diverses		
4160 Comptes des actionnaires, associés, gérants et exploitant		
4161 Comptes des entreprises liées et entreprises avec un lien de participation		

CLASSE 4	Bilan	
	Actif	Passif
4162 Créances sur l'administration des impôts directs et O.N.S.S. (entreprises non enregistrées)		
4164 Créances en rapport avec le personnel (avances et prêts)		
4165 Obligataires, solde dû		
4166 Emballages et matériel consignés par les fournisseurs		
4167 Comptes des associations momentanées		
4169 Autres débiteurs divers		
417 Créances douteuses		
418 Cautionnements versés en numéraire		
419 Réductions de valeur actées (-)		
42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année ¹⁶		IX.A
<i>Même subdivision que le compte 17</i>		
43 Dettes financières		IX.B
430 Etablissements de crédit - Emprunts en compte à terme fixe		IX.B.1
431 Etablissements de crédit - Promesses		IX.B.1
432 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation		IX.B.1
433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant ¹⁷		IX.B.1
434 Etablissements de crédit - financement d'impôts		IX.B.1
439 Autres emprunts		IX.B.2
44 Dettes commerciales		IX.C
440 Fournisseurs	VII.A ¹⁸	IX.C.1
441 Effets à payer		IX.C.2
444 Factures à recevoir ¹⁹		IX.C.1
45 Dettes fiscales, salariales et sociales		
450 Dettes fiscales estimées		IX.E.1
4500 à 4504 Impôts belges sur le résultat		
4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges		
4508 Impôts et taxes étrangers		
451 T.V.A. à payer		IX.E.1
452 Impôts et taxes à payer		IX.E.1
4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat		
4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges		
4528 Impôts et taxes étrangers		
453 Précomptes retenus		IX.E.1
454 Office National de la Sécurité Sociale		IX.E.2
455 Rémunérations		IX.E.2
456 Pécules de vacances		IX.E.2
457 Primes de fin d'année		IX.E.2
459 Autres dettes sociales		IX.E.2
46 Acomptes sur commandes		IX.D

CLASSE 4	Bilan	
	Actif	Passif
47 Dettes découlant de l'affectation du résultat		IX.F
470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs		
471 Dividendes de l'exercice		
472 Tantièmes de l'exercice		
473 Autres allocataires		
474 <i>Actions à rembourser</i>		
48 Dettes diverses		IX.F
480 Obligations et coupons échus		
481 <i>Emballages et matériel consignés chez les clients</i>		
483 <i>Comptes des actionnaires, associés et exploitant</i>		
484 <i>Comptes des entreprises liées et entreprises avec un lien de participation</i>		
485 <i>Dettes vis-à-vis des assurances</i>		
487 <i>Comptes des associations momentanées</i>		
488 Cautionnements reçus en numéraire		
489 Autres dettes diverses		
49 Comptes de régularisation et comptes d'attente		
490 Charges à reporter	X	
491 Produits acquis	X	
492 Charges à imputer		X
493 Produits à reporter		X
494 <i>Comptes T.V.A.</i>		
495 <i>Comptes courants des administrateurs, associés et exploitant</i>		
496-497 <i>Ecart de conversion sur ... (devises)</i>		
499 Comptes d'attente		
CLASSE 5		
<u>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES</u>		
50 Actions propres		VIII.A
51 Actions et placements de trésorerie autres que placements à terme		VIII.B
510 Valeur d'acquisition		
5100 Actions et parts		
5101 Placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe		
511 Montants non appelés (-)		
5110 Actions et parts		
519 Réductions de valeur actées (-)		
5190 Actions et parts		
5191 Placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe		

CLASSE 5	Bilan	
	Actif	Passif
52 Titres à revenu fixe ^{19bis}	VIII.B	
520 Valeur d'acquisition		
529 Réductions de valeur actées (-)		
53 Dépôts à terme ^{19bis}	VIII.B	
530 De plus d'un an		
531 De plus d'un mois et à un an au plus		
532 D'un mois au plus		
539 Réductions de valeur actées (-)		
54 Valeurs échues à l'encaissement ²⁰	IX	
55 Etablissements de crédit ^{19bis 21}	IX	
550 à 559 Comptes ouverts auprès des divers établissements, à subdiviser en :		
... 0 Comptes courants		
... 1 Chèques émis (-) ²²		
... 9 Réductions de valeur actées (-) ¹¹		
57 Caisses	IX	
570 à 577 Caisses - espèces		
578 Caisses - timbres		
579 Chèques-formation		
58 Virements internes		
CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
<u>CHARGES</u>		
60 Approvisionnements et marchandises ²³	II.A	
600 Achats de matières premières	II.A.1	
601 Achats de fournitures	II.A.1	
602 Achats de services, travaux et études	II.A.1	
603 Sous-traitances générales	II.A.1	
604 Achats de marchandises	II.A.1	
605 Achats d'immeubles destinés à la vente	II.A.1	
608 Remises, ristournes et rabais obtenus (-) ²⁴	II.A.1	
609 Variation des stocks	II.A.2	
6090 de matières premières		
6091 de fournitures		
6094 de marchandises		
6095 d'immeubles destinés à la vente		
61 Services et biens divers	II.B	
611 Loyers, charges locatives et entretien		
6111 Loyers et charges locatives		
6112 Location-financement et droits similaires		
6113 Entretien et réparations		


CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
612 Fournitures faites à l'entreprise		
6121 Energie		
61210 Eau		
61211 Gaz		
61212 Electricité		
61213		
6122 Matières consommables (non reprises sous 601)		
6123 Livres, périodiques et documentation		
6124 Imprimés et fournitures de bureau		
6125 Frais de communication		
61250 Téléphone		
61251 Fax		
61252 GSM		
61253 Frais postaux		
613 Rétributions de tiers		
6131 Commissions aux tiers		
6132 Honoraires		
6133 Organismes de services		
6134 Redevances et royalties		
61340 Redevances pour brevets, licences, marques, accessoires		
61341 Autres redevances (procédés de fabrication)		
6135 Assurances non relatives au personnel		
61350 Assurance incendie		
61351 Assurance vol		
61352 Assurance autos		
61353 Assurance crédit		
61354 Assurances frais généraux		
614 Frais de transport et de déplacements (payés aux tiers)		
6141 Transport de produits finis et charges connexes		
6142 Autres frais de transport (p.ex. matériel)		
6143 Transport du personnel		
615 Autres fournitures et services		
6151 Frais de déplacement et représentation		
6152 Annonces, publicité		
61520 Annonces et insertions		
61521 Catalogues et imprimés		
61522 Echantillons		
61523 Foires et expositions		
61524 Primes		
61525 Cadeaux à la clientèle		
61526 Missions et réceptions		
61527 Documentation		
6153 Frais de publications légales		
6154 Cotisations aux groupements professionnels		
6155 Dons, libéralités, cotisations aux associations non-professionnelles		
6156 Frais de contentieux		

CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
616 <i>Sous-traitants</i>		
6160 <i>Sous-traitants pour activités propres</i>		
6161 <i>Sous-traitants d'associations momentanées (coparticipants)</i>		
6162 <i>Quote-part bénéficiaire des coparticipants</i>		
617 Personnel intérimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise		
618 Rémunérations, primes pour assurances extra-légales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		
62 Rémunérations, charges sociales et pensions	II.C	
620 Rémunérations et avantages sociaux directs		
6200 Administrateurs ou gérants ²⁵		
6201 Personnel de direction		
6202 Employés		
6203 Ouvriers		
6204 Autres membres du personnel		
621 Cotisations patronales d'assurances sociales		
6212 Employés		
6213 Ouvriers		
622 Primes patronales pour assurances extra-légales		
623 Autres frais de personnel		
6232 Employés		
62320 Assurances du personnel		
623200 <i>Assurances-loi, responsabilité civile, chemin du travail</i>		
623201 <i>Assurance salaire garanti</i>		
623202 <i>Assurances individuelles</i>		
623203 <i>.....</i>		
62321 Avantages individuels (payés au personnel)		
62322 Autres avantages sociaux		
62327 Provisions pour congés payés		
62328 Provisions pour gratifications de fin d'année		
6233 Ouvriers		
62330 Assurances du personnel		
62331 Indemnités individuelles (payées au personnel)		
62332 Autres avantages sociaux		
62337 Provisions pour congés payés		
62338 Provisions pour gratifications de fin d'année		
6239 Autres charges relatives au personnel		
62390 <i>Charges relatives au personnel syndical</i>		
62391 <i>Fêtes du personnel</i>		
62392 <i>Cadeaux, décorations, ...</i>		
62393 <i>Autres frais</i>		

CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
624 Pensions de retraite et de survie		
6240 Administrateurs ou gérants ²⁵		
6241 Personnel		
625 <i>Provision pour pécule de vacances</i>		
63 Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques		
630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations	II.D	
6300 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement		
6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		
6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		
6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles		
6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles		
631 Réductions de valeur sur stocks	II.E	
6310 Dotations		
6311 Reprises (–)		
632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution	II.E	
6320 Dotations		
6321 Reprises (–)		
633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an	II.E	
6330 Dotations		
6331 Reprises (–)		
634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus	II.E	
6340 Dotations		
6341 Reprises (–)		
635 Provisions pour pensions et obligations similaires	II.F	
6350 Dotations		
6351 Utilisations et reprises (–)		
636 Provisions pour grosses réparations et gros entretien	II.F	
6360 Dotations		
6361 Utilisations et reprises (–)		
637 Provisions pour obligations environnementales	II.F	
6370 Dotations		
6371 Utilisations et reprises (–)		
638 Provisions pour autres risques et charges	II.F	
6380 Dotations		
6381 Utilisations et reprises (–)		

CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
64 Autres charges d'exploitation	II.G	
640 Charges fiscales d'exploitation		
6400 Impôts directs		
64000 Taxes sur autos et camions		
6401 Impôts indirects		
64010 Timbres fiscaux pris en charge par la firme		
64011 Droits d'enregistrement		
64012 T.V.A. non déductible		
64013		
6402 Impôts provinciaux et communaux		
64020 Taxe sur la force motrice		
64021 Taxe sur le personnel occupé		
6403 Autres taxes diverses		
6404 Amendes (contraventions de roulage)		
6405 Frais de douane		
6408 Montant estimé d'autres impôts et taxes belges		
641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles		
642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales		
643 à 648 Charges d'exploitation diverses		
649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	II.H	
65 Charges financières ^{25bis}	V	
650 Charges des dettes	V.A	
6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes		
6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts		
6502 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)		
651 Réductions de valeur sur actifs circulants ²⁶	V.B	
6510 Dotations		
6511 Reprises (-)		
652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants ²⁶	V.C	
653 Charges d'escompte de créances	V.C	
654 Différences de change ²⁷	V.C	
655 Ecarts de conversion des devises ²⁷	V.C	
656 Provisions à caractère financier	V.C	
6560 Dotations		
6561 Utilisations et reprises (-)		
657-658 Charges financières diverses		
657 Commissions sur ouvertures de crédit, cautions, avals		
658 Frais de vente des titres		
659 Charges financières portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	V.C	

CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
66 Charges d'exploitation ou financières non récurrentes	II.I ou V.D.	
660 Amortissements et réductions de valeur non récurrents (dotations)	II.I	
6600 Sur frais d'établissement		
6601 Sur immobilisations incorporelles		
6602 Sur immobilisations corporelles		
661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)	V.D	
662 Provisions pour risques et charges non récurrents	II.I	
6620 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrentes		
66200 Dotations		
66201 Utilisations (-)		
6621 Provisions pour risques et charges financières non récurrentes		
66210 Dotations		
66211 Utilisations (-)		
663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	II.I ou V.D	
6630 Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
6631 Sur immobilisations financières		
664 à 667 Autres charges d'exploitation non récurrentes	II.I	
668 Autres charges financières non récurrentes	V.D	
669 Charges non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		
6690 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	VIII.E	
6691 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		
67 Impôts sur le résultat	VIII.A	
670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice		
6700 Impôts et précomptes dus ou versés		
6701 Excédent de versements d'impôts et de précomptes portés à l'actif (-)		
6702 Charges fiscales estimées		
671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs		
6710 Suppléments d'impôts dus ou versés		
6711 Suppléments d'impôts estimés		
6712 Provisions fiscales constituées		
672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice		
673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs		

CLASSE 6	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
<p>68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immunisées</p> <p>680 Transferts aux impôts différés 689 Transferts aux réserves immunisées</p> <p>69 Affectations et prélèvements</p> <p>690 Perte reportée de l'exercice précédent 691 Affectation au capital et à la prime d'émission 692 Dotation aux réserves 6920 Dotation à la réserve légale 6921 Dotation aux autres réserves 693 Bénéfice à reporter 694 Rémunération du capital 695 Administrateurs ou gérants 696 Employés 697 Autres applications</p>	<p>VII.B X.B</p>	
<p>CLASSE 7</p> <p><u>PRODUITS</u></p> <p>70 Chiffre d'affaires</p> <p> La sous-classe 70 est à subdiviser en fonction de la nature de l'activité de l'entreprise</p> <p>700 Travaux 7000 Travaux avec T.V.A.</p> <p>701 Ventes de matières premières, matériaux de construction, marchandises et produits finis 7010 Ventes au comptant 7011 Ventes de marchandises 7012 Ventes de produits finis 7019 Ventes diverses</p> <p>702 Ventes d'immeubles</p> <p>703 Locations à caractère professionnel</p> <p>704 Prestations de services</p> <p>705 Primes sur marchés</p> <p>706 Indemnités pour ralentissement et/ou arrêt des travaux par le fait de l'administration</p> <p>707 Travaux et livraisons aux - et résultats des associations 7070 Facturation aux associations 7071 Résultats des associations (quote-part dans le bénéfice)</p> <p>708 Remises, ristournes et rabais accordés (-) ²⁸ 7080 Sur ventes de marchandises 7081 Sur ventes de produits finis 7082 Sur ventes de déchets et rebuts 7083 Sur prestations de services</p>		
		I.A

CLASSE 7	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
7084 <i>Mali sur travaux facturés aux associations momentanées</i>		
71 Variations des stocks et des commandes en cours d'exécution		I.B
712 Des en-cours de fabrication		
713 Des produits finis		
715 Des immeubles construits destinés à la vente		
717 Des commandes en cours d'exécution		
7170 Valeur d'acquisition		
7171 Bénéfice pris en compte		
72 Actifs immobilisés produits		I.C
720 <i>En frais d'établissement</i>		
721 <i>En immobilisations incorporelles</i>		
722 <i>En immobilisations corporelles</i>		
723 <i>En immobilisations en cours</i>		
74 Autres produits d'exploitation		I.D
740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires		
741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles		
742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales		
743 Frais de constatation et de recouvrement de droits		
744 <i>Commissions et courtages</i>		
745 Diverses prestations de services à caractère non professionnel		
746 Récupérations de charges		
747 Avantages de toute nature non-financiers imputés		
748 Régularisation impôts belges, autres que sur le résultat		
749 Autres produits d'exploitation		
75 Produits financiers ^{28bis}		IV
750 Produits des immobilisations financières		IV.A
7500 <i>Revenus des actions</i>		
7501 <i>Revenus des obligations</i>		
7502 <i>Revenus des créances à plus d'un an</i>		
751 Produits des actifs circulants ²⁶		IV.B
752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants ²⁶		IV.C
753 Subsidés en capital et en intérêts		IV.C
754 Différences de change ²⁷		IV.C
755 Ecarts de conversion des devises ²⁷		IV.C
756 <i>Produits des autres créances</i>		
757 <i>Escomptes obtenus</i>		
759 Produits financiers divers		IV.C

CLASSE 7	Comptes de résultats	
	Charges	Produits
76 Produits d'exploitation ou financiers non récurrents		I.E ou IV.D
760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur		I.E
7600 sur immobilisations incorporelles		
7601 sur immobilisations corporelles		
761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		IV.D
762 Reprises de provisions pour risques et charges non récurrents		
7620 Reprise de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		
7621 Reprise de provisions pour risques et charges financières non récurrents		
763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		I.E ou IV.D
7630 Sur immobilisations corporelles et incorporelles		IV.D
7631 Sur immobilisations financières		
764 à 768 Autres produits d'exploitation non récurrents		I.E
769 Autres produits financiers non récurrents		IV.D
77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		VIII.B
771 Impôts belges sur le résultat		
7710 Régularisation d'impôts dus ou versés		
7711 Régularisation d'impôts estimés		
7712 Reprises de provisions fiscales		
773 Impôts étrangers sur le résultat		
78 Prélèvements sur les réserves immunisées et les impôts différés		
780 Prélèvements sur les impôts différés		VII.A
789 Prélèvements sur les réserves immunisées		X.A
79 Affectations et prélèvements		
790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent		
791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission		
792 Prélèvement sur les réserves		
793 Perte à reporter		
794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte		

00 Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

- 000 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties de tiers
- 001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'entreprise

01 Garanties personnelles constituées pour compte de tiers

- 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
- 011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation
 - 0110 Effets cédés par l'entreprise sous son endos
 - 0111 Autres engagements sur effets en circulation
- 012 Débiteurs pour autres garanties personnelles
- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles

02 Garanties réelles constituées sur avoirs propres

- 020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles
- 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
- 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
- 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers

03 Garanties reçues

- 030 Dépôts statutaires
- 031 Déposants statutaires
- 032 Garanties reçues
- 033 Constituants de garanties

04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise

- 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise de biens et de valeurs
- 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise

05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations

- 050 Engagements d'acquisition
- 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
- 052 Débiteurs pour engagements de cession
- 053 Engagements de cession

06 Marchés à terme

- 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
- 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
- 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
- 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
- 064 Devises achetées à terme - à recevoir
- 065 Créanciers pour devises achetées à terme
- 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
- 067 Devises vendues à terme - à livrer

07 Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise

- 070 Droits d'usage à long terme
 - 0700 Sur terrains et constructions
 - 0701 Sur installations, machines et outillage
 - 0702 Sur mobilier et matériel roulant
- 071 Créanciers de loyers et redevances
- 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
- 073 Commettants et déposants de biens et de valeurs
- 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
- 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits

09 Droits et engagements divers

I. COMPTES ANNUELS - SCHÉMA DU BILAN	Codes
ACTIF	
I. Frais d'établissement	20
Actifs immobilisés	21/28
II. Immobilisations incorporelles	21
III. Immobilisations corporelles	22/27
A. Terrains et constructions	22
B. Installations, machines et outillage	23
C. Mobilier et matériel roulant	24
D. Location-financement et droits similaires	25
E. Autres immobilisations corporelles	26
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27
IV. Immobilisations financières	28
A. Entreprises liées	280/1
1. Participations	280
2. Créances	281
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3
1. Participations	282
2. Créances	283
C. Autres immobilisations financières	284/8
1. Actions et parts	284
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8
Actifs circulants	29/58
V. Créances à plus d'un an	29
A. Créances commerciales	290
B. Autres créances	291
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3
A. Stocks	30/36
1. Approvisionnements	30/31
2. En-cours de fabrication	32
3. Produits finis	33
4. Marchandises	34
5. Immeubles destinés à la vente	35
6. Acomptes versés	36
B. Commandes en cours d'exécution	37
VII. Créances à un an au plus	40/41
A. Créances commerciales	40
B. Autres créances	41
VIII. Placements de trésorerie	50/53
A. Actions propres	50
B. Autres placements	51/53
IX. Valeurs disponibles	54/58
X. Comptes de régularisation	490/1
Total de l'actif	20/58

I. COMPTES ANNUELS - SCHÉMA DU BILAN	Codes
PASSIF	
Patrimoine propre	10/15
I. Capital	10
A. Capital souscrit	100
B. Capital non appelé	101
II. Primes d'émission	11
III. Plus-values de réévaluation	12
IV. Réserves	13
A. Réserve légale	130
B. Réserves indisponibles	131
1. Pour actions propres	1310
2. Autres	1311
C. Réserves immunisées	132
D. Réserves disponibles	133
V. Bénéfice (Perte) reporté(e) (+) (-)	14
VI. Subsidés en capital	15
Vbis. Avance aux associés sur répartition de l'actif net (-)	19
Provisions et impôts différés	16
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5
1. Pensions et obligations similaires	160
2. Charges fiscales	161
3. Grosses réparations et gros entretien	162
4. Obligations environnementales	163
5. Autres risques et charges	164/5
B. Impôts différés	168
Dettes	17/49
VIII. Dettes à plus d'un an	17
A. Dettes financières	170/4
1. Emprunts subordonnés	170
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171
3. Dettes de location-financement et assimilées	172
4. Etablissements de crédit	173
5. Autres emprunts	174
B. Dettes commerciales	175
1. Fournisseurs	1750
2. Effets à payer	1751
C. Acomptes sur commandes	176
D. Autres dettes	178/9
IX. Dettes à un an au plus	42/48
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42
B. Dettes financières	43
1. Etablissements de crédit	430/8
2. Autres emprunts	439
C. Dettes commerciales	44
1. Fournisseurs	440/4
2. Effets à payer	441
D. Acomptes reçus sur commandes	46
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45
1. Impôts	450/3
2. Rémunérations et charges sociales	454/9
F. Autres dettes	47/48
X. Comptes de régularisation	492/3
Total du passif	10/49

2. COMPTES ANNUELS - SCHÉMA DU COMPTE DE RÉSULTATS. PRÉSENTATION SOUS LA FORME DE LISTE	Codes
I. Ventes et prestations	70/76A
A. Chiffre d'affaires	70
B. Variation des en-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) (+)/(-)	71
C. Production immobilisée	72
D. Autres produits d'exploitation	74
E. Produits d'exploitation non récurrents	76A
II. Coûts des ventes et des prestations	60/66A
A. Approvisionnements et marchandises	60
1. Achats	600/8
2. Variation des stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609
B. Services et biens divers	61
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62
D. Dotations aux amortissements et aux réductions de valeurs sur immobilisations	630
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	631/4
F. Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/7
G. Autres charges d'exploitation	640/8
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649
I. Charges d'exploitation et charges financières non récurrentes	66A
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901
IV. Produits financiers	75/76B
A. Produits financiers récurrents	75
1. Produits des immobilisations financières	750
2. Produits des actifs circulants	751
3. Autres produits financiers	752/9
B. Produits financiers non récurrents	76B
V. Charges financières	65/66B
A. Charges financières récurrentes	65
1. Charges des dettes	650
2. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.E (dotations +, reprises -)	651
3. Autres charges financières	652/9
B. Charges financières non récurrentes	66B
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903
VII. A. Prélèvements sur les impôts différés	780
B. Transferts aux impôts différés	680

2. COMPTES ANNUELS - SCHÉMA DU COMPTE DE RÉSULTATS. PRÉSENTATION SOUS LA FORME DE LISTE		Codes
VIII. Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/ 77
A. Impôts		670/3
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904
X. A. Prélèvements sur les réserves immunisées		789
B. Transferts aux réserves immunisées		689
XI. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905

* Source: BNB

- (1) Uniquement les plus-values actées antérieurement au début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983.
- (2) Y compris les reprises de réductions de valeur visées à l'article 100 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001.
- (3) Uniquement les reprises de réductions de valeur visées à l'article 44 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976.
- (4) A ventiler par catégories de risques et charges énumérées à l'article 54, c, de l'arrêté royal du 30 janvier 2001.
- (4bis) Les dettes et les créances sont à ventiler selon qu'elles sont relatives aux activités menées par la société de gestion pour compte propre ou qu'elles résultent de l'activité de société de gestion, pour le compte des ayants droit (dettes sur droits et créances sur droits). S'agissant des dettes sur droits relatives aux activités menées en tant que société de gestion, il y a lieu de distinguer les dettes sur droits en attente de perception, les droits perçus à répartir (en distinguant les droits réservés, les droits non réservés et les droits faisant l'objet de contestations), les droits perçus répartis, les droits perçus répartis en attente de paiement (en distinguant les droits faisant oui ou non l'objet de contestations), les droits perçus non répartis (non attribuables – art. 69LDA) et les produits financiers provenant de la gestion des droits perçus.
- (5) Les amortissements sur frais d'établissement sont portés au crédit des comptes concernés ou font l'objet de sous-comptes relatifs à ceux-ci.
- (6) Ce compte ou ses subdivisions prévues au plan comptable de l'entreprise font l'objet de sous-comptes relatifs :
- 1) à la valeur d'acquisition,
 - 2) aux plus-values actées,
 - 3) aux amortissements ou réductions de valeur actées,
- portant respectivement les chiffres 0, 8 et 9 comme dernier chiffre de l'indice de sous-compte. Les entreprises ont toutefois la faculté de regrouper les plus-values ainsi que les amortissements et réductions de valeurs actées dans les comptes portant respectivement les indices 218 et 219, 228 et 229, 238 et 239, 248 et 249, 258 et 259, 268 et 269, 278 et 279. En ce cas, ces comptes doivent mentionner, de manière distincte, et selon les distinctions prévues au plan comptable de l'entreprise, les diverses catégories d'actifs auxquelles ces plus-values, amortissements et réductions de valeur se rapportent. Le 2° ci-dessus ne s'applique, en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, qu'aux plus-values actées avant le début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983.
- (7) Ce compte n'est utilisé que lorsqu'une distinction n'est pas susceptible d'être opérée entre terrains et constructions ou lorsqu'une telle distinction n'est pas opérée, sous l'angle notamment des amortissements.
- (8) Autres que ceux imputables aux comptes 213, 27 et 360.
- (9) La subdivision de ce compte en fonction de la valeur d'acquisition et des réductions de la valeur actées peut être remplacée par une subdivision selon d'autres critères (catégories de matières premières, de fournitures, de produits finis, de marchandises ou de biens, localisation ou destination de ceux-ci, etc.). Dans ce cas, pour chacune de ces subdivisions, les sous-comptes ci-après doivent être ouverts : 1) valeur d'acquisition, 2) réductions de valeur actées, portant respectivement les chiffres 0 et 9 comme dernier chiffre de l'indice du sous-compte.

- ⁽¹⁰⁾ Ou prix du marché lorsque ce dernier prix lui est inférieur. Si antérieurement au début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983, les stocks ont été réévalués à leur valeur de remplacement, cette réévaluation, si celle-ci subsiste, est soit comprise dans la valeur d'acquisition, soit mentionnée dans un sous-compte distinct.
- ⁽¹¹⁾ Articles 70, 72 et 75 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001.
- ⁽¹²⁾ La subdivision du compte 37 en sous-comptes 370, 371 et 379 peut être rem-placée par une subdivision par commande comportant pour chacune d'elles la valeur d'acquisition, le bénéfice pris en compte et les réductions de valeur actées.
- ⁽¹³⁾ Le transfert à ces comptes des créances à plus d'un an ou de la partie des créances échéant dans l'année ne doit être opérée qu'en fin d'exercice.
- ⁽¹⁴⁾ Clients dont le compte présente un solde créditeur.
- ⁽¹⁵⁾ Les produits à recevoir peuvent également faire l'objet d'une subdivision du compte "400 Clients" ou être rattachés aux comptes des clients.
- ⁽¹⁶⁾ Le transfert à ces comptes des dettes à plus d'un an ou de la partie des dettes échéant dans l'année ne doit être opérée qu'en fin d'exercice.
- ⁽¹⁷⁾ Ce compte n'est normalement alimenté qu'en fin d'exercice. L'écriture inverse est passée en début de la période suivante.
- ⁽¹⁸⁾ Fournisseurs dont le compte présente un solde débiteur.
- ⁽¹⁹⁾ Les factures à recevoir peuvent également faire l'objet d'une subdivision du compte "440 Fournisseurs" ou être rattachées aux comptes des fournisseurs.
- ^(19bis) A subdiviser afin de permettre de distinguer les sommes placées pour compte propre des sommes placées pour le compte des ayants droit conformément à l'article 65ter, § 3 de la loi.
- ⁽²⁰⁾ Les valeurs échues transmises à un établissement de crédit pour encaissement peuvent également être imputées au compte "55 Etablissements de crédit".
- ⁽²¹⁾ Si un compte courant présente en fin d'exercice un solde en faveur de l'éta-blisserment de crédit, ce solde est, à cette date, transféré au compte "433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant". L'écriture inverse est passée au début de la période suivante.
- ⁽²²⁾ Les ordres de virement émis peuvent également être imputés à ce compte.
- ⁽²³⁾ La subdivision de ce compte en achats, d'une part, en variation de stocks, d'autre part, peut être remplacée par une subdivision selon d'autres critères (catégories de matières premières, de fournitures de marchandises, ou de biens, etc.). Dans ce cas, pour chacune des subdivisions, des sous-comptes doivent être ouverts, pour les achats, d'une part, pour les variations de stocks, d'autre part, portant respectivement les chiffres 0 et 9 comme dernier chiffre de sous-compte. Cette subdivision doit correspondre à celle adoptée à la classe 3.
- ⁽²⁴⁾ Les remises, ristournes et rabais sur achats peuvent également faire l'objet de sous-comptes des comptes relatifs aux achats; les remises, ristournes et rabais obtenus sur des achats déterminés peuvent toutefois être portés directement aux comptes d'achats concernés.
- ⁽²⁵⁾ Ainsi que les commissaires non-reviseurs d'entreprises.
- ^(25bis) A subdiviser afin de pouvoir faire une distinction entre les charges financières résultant des activités pour le compte des ayants droit et les charges financières résultant des activités pour compte propre.
- ⁽²⁶⁾ Créances autres que commerciales, placements de trésorerie, valeurs disponibles

- ⁽²⁷⁾ Sauf dans la mesure où ces différences de change ou ces écarts de conversion des devises se rapportent de manière spécifique à d'autres postes du compte de résultats et y sont imputés à ce titre.
- ⁽²⁸⁾ Les remises, ristournes et rabais sur ventes peuvent également faire l'objet de sous-comptes des comptes relatifs aux ventes; les remises, ristournes et rabais accordés sur des ventes déterminées peuvent toutefois être portés directement aux comptes de ventes concernés.
- ^(28bis) A subdiviser afin de pouvoir faire une distinction entre les produits financiers résultant du placement pour le compte des ayants droit et les produits financiers résultant du placement pour compte propre.
- ⁽²⁹⁾ Les entreprises ont la faculté d'utiliser ainsi pour le codage de ces comptes, à condition de respecter l'ordre et les subdivisions, les classes 8 ou 9 ou certains comptes de ces classes.
- ⁽³⁰⁾ Sont portés dans les comptes de la classe 0 les droits et engagements autres que ceux qui doivent être portés dans les comptes des classes 1 à 5.

Logiciels de comptabilité et de gestion

Disponibles en local ou dans le cloud

WinBooks propose un logiciel de comptabilité et de gestion qui couvre les différents aspects de votre mission de gestion et de conseil : une comptabilité complète, un système de reconnaissance hyper efficace, une plateforme collaborative et des analyses financières à destination de vos clients. Notre solution all-in one permet la digitalisation complète du bureau comptable.

Trouvez plus d'information sur notre site www.winbooks.be

WinBooks[®]
An Exact Company